



5 juin 2019

Communiqué

Travaux ferroviaires en Ile-de-France : Un fonds d'indemnisation des usagers est nécessaire

Le réseau de transport francilien connaît une intensité de travaux sans précédent : régénération du réseau SNCF, mise en accessibilité, prolongement de métro, Grand Paris Express, EOLE, CDG Express, etc.

Cette situation durera au moins jusqu'en 2025 mais les usagers, qui font déjà face aux conséquences de nombreux travaux programmés, doivent pouvoir continuer à se déplacer sans subir des impacts non maîtrisés de ces travaux.

Or nous constatons que de gros incidents se sont déjà produits, comme par exemple le percement fin 2017 du tunnel du RER A à Porte Maillot dans le cadre du chantier EOLE.

Afin de responsabiliser les maîtres d'ouvrage (SNCF, RATP, SGP), nous sommes favorables à la création d'un fonds d'indemnisation des usagers pris sur le budget de leurs projets et qui permettra de dédommager les usagers en cas d'interruption de service liée à des travaux non maîtrisés.

Les associations d'usagers CIRCULE, SADUR et AUT - FNAUT Ile-de-France demandent donc au gouvernement et aux députés d'inclure la création de ce fonds dans la loi d'orientation sur les Mobilités actuellement en discussion à l'assemblée nationale.

* * *

Contacts

SADUR (RER D) - www.sadur.org : Jonathan MAGANO 06 46 48 79 45

CIRCULE (RER C) - www.circule.org : Maryvonne NOEL 06 07 76 27 94

AUT / FNAUT IDF - www.aut-idf.org : Marc PELISSIER 06 75 66 08 66